



**Stéphane PEU**

Député 2<sup>e</sup> circonscription  
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence  
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri  
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également  
lieu à Pierrefitte-sur-Seine  
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanepeu.fr](mailto:contact@stephanepeu.fr)

**Retrouvez-moi sur**

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

📺 Stéphane Peu

📷 stephanepeu

📍 stephanepeu.fr

« Prime de fidélisation des  
fonctionnaires en Seine-  
Saint-Denis : des évolutions  
positives mais aussi des  
regrets ... » »

**C**e 1<sup>er</sup> janvier 2024, la prime de fidélisation des fonctionnaires en poste en Seine-Saint-Denis **va être augmentée et élargie** comme le prévoit un décret de la Première ministre en date du 20 décembre.

Ce dispositif instauré, à la suite du rapport parlementaire sur la Seine-Saint-Denis de 2018, dans le plan gouvernemental « *Un Etat plus fort en Seine-Saint-Denis* » a pour ambition d'aider au recrutement et à la fidélisation des fonctionnaires en Seine-Saint-Denis dans les missions régaliennes de l'Etat : Education, Sécurité et Justice.

Initialement d'un montant de 10 000 euros et versée après 5 ans de service dans le département, cette prime va donc connaître quelques évolutions à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

**Elle sera désormais de 12 000 euros**, versée en 3 fois, et **élargie à des personnels jusqu'à présent exclus** comme : *les agents de la direction académique de l'éducation nationale, les inspecteurs et délégués du permis de conduire, les agents de la direction du logement et de l'hébergement ou bien encore ceux de l'Office français de l'immigration et de l'intégration...*

Si tout signe de prise en compte des difficultés de la Seine-Saint-Denis est bon à prendre, **je regrette que son élargissement aux agents de la fonction publique hospitalière et aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) n'ait pas été retenu** comme le suggérait pourtant le rapport parlementaire que j'ai rendu public le 30 novembre dernier.

**Dans le 1<sup>er</sup> désert médical de France**, les personnels hospitaliers sont soumis à une grande pression et des difficultés sociales éprouvantes. Leur exclusion en 2019 du bénéfice de cette prime avait déjà été très mal perçue, et quand on sait combien ils ont été indispensables pendant la crise du Covid, les oublier à nouveau aura, on peut le comprendre, un goût très amer.

**De même que l'école vit une crise terrible et peine dans ces conditions à tenir la promesse républicaine en Seine-Saint-Denis.** Les causes sont multiples mais de toute évidence, les difficultés d'inclusion des enfants en situation de handicap, souvent laissés sans accompagnant malgré les notifications de la Maph ont un impact sur toute la communauté éducative. Cette prime de fidélisation versée aux AESH serait un signe positif. Cela pourrait aider à fidéliser les AESH dans ce métier si utile et pourtant pas reconnu et mal rémunéré.